

Accueil, réservation, contrat et courrier : Madame Le Vey Danielle, Villa Pépière 9 Rue du Héron Cendré
85560 LONGEVILLE-SUR-MER Adresse mail : levey.moreau2@orange.fr – Tél : 06.88.75.28.61 ou
02.51.22.76.09

CONTRAT DE LOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous proposer la réservation de mon meublé touristique.

Si cette proposition retient votre attention, veuillez me renvoyer deux exemplaires du contrat datés et signés accompagnés d'une attestation d'assurance avec responsabilité civile et d'un chèque représentant les arrhes (soit 25 % du montant de la location).

Cette location prendra effet a réception, à l'adresse de l'accueil, réservation (en tête du présent contrat) avant le

Au delà de cette date, cette proposition de location sera annulée.

Le solde d'un montant deEuros sera versé à l'arrivée.

Le locataire approuve les termes de ce contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales en page suivante

J'accuserai alors réception de votre chèque et vous retournerai un des deux contrats, ce qui confirmera notre accord.

En vous souhaitant d'excellentes vacances dans notre région, je vous adresse mes sincères salutations.

Entre les soussignés, il est convenu et arrêté ce qui suit :

(Nom du propriétaire) M.et Mme Moreau Jean- Max – Ollainville (91340)Tél 01 60 83 98 37

et (Nom du locataire saisonnier)Tél.:

Adresse :

Composition de la Famille : Adultes EnfantsAge

CONDITIONS DE LOCATIONS :

Durée de la location saisonnière du16 heures

au10 heures.

Adresse du Meublé Touristique 17bis route de Madoreau – 85520 Jard Sur Mer

Le montant de la location est fixé à Euros. Soit la formule «Tout compris» gaz, eau, électricité , taxe de séjour.

Capacité de la location 09/10 personnes Animaux : **Refusé**
(Prière de respecter impérativement les conditions générales)

CAUTION :

Le locataire devra verser à la prise des lieux **une caution de 800 Euros par chèque retourné par la poste 15 jours après le départ.**

Divers à régler à votre arrivée (tous les chèques doivent être libellés a l'ordre de M. ou Mme Moreau) :

Location de linge : accepté refusé forfait 90 Euros (cochez la case)
(draps et serviettes)

Service Ménage : accepté refusé forfait 120 Euros..... (cochez la case)

Chèque de caution ménage de 120 Euros

Fait àLe

LE LOUEUR,
Lu et approuvé (signature)

LE LOCATAIRE,
Lu et approuvé (signature)